Recherche terrain désespérément

(AW) Le comité de l'AHCVV a été approché par un membre de l'Association des amis du musée d'Ethnographie, qui souhaitait prendre la température du quartier face à un projet de musée d'Ethnographie à la place Sturm! Eh oui, il faut bien reparler de ce musée puisque le projet de l'installer dans le palais Wilson est abandonné... et que les élections ont lieu dans deux ans.Le Conseil administratif, puisque l'idée semble venir de lui, a donc ressorti de sa manche le site de la place Sturm, faisant preuve par là d'une grande originalité...

La procédure envisagée est, elle, réellement très originale, puisque la Ville demanderait au Grand Conseil un déclassement de zone, avant de présenter son projet de construction! La charrue avant les boeufs, quoi!

Pour mémoire, l'AHCVV avait procédé à l'automne 1987 à une consultation des habitants du quartier, sur l'implantation d'un Hôtel des Archives sur cette même place Sturm: un net refus du projet se dégagea des urnes, et par 188 OUI contre 38 NON, le comité fut mandaté pour défendre le maintien de la parcelle convoitée en zone de verdure, et obtenir que celle-ci soit débarrassée de sa couche de goudron et des baraquements (provisoires....) qui la coiffent.

Enfin, le récent vote sur Vermont confirme qu'une majorité de citoyens, dans les 17 arrondissements électoraux de la Ville de Genève, sont attachés au maintien intégral de leurs espaces verts.

• Billets de train, abo 1/2-prix, abo général, réservations, voyages intervilles, vagabondages
• Assurances voyages

ATE
16, rue des Chaudronniers
1204 Genève
✆ 022/311 29 44
Fax 022/311 30 56

COUP DE CŒUR: UN STYLISTE À LA GRAND-RUE

(NF) Il a vingt ans, une allure de collégien, une apparence très réservée, sa passion est d'embellir les femmes.

Qui dit mieux?

Marc Schwab vient d'ouvrir son show-room au 3, Grand-Rue. Dans ce charmant espace au décor de verre, ses collections qui allient tradition, beauté et élégance sont offertes à des prix douceur. Marc Schwab a gardé les pieds sur terre!

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO:

Nicole FALONY
Pierre-Yves JORNOD
Roman JUON
Andrienne SOUTTER
Alexandre WISARD

Mise en page: MACompo
36, quai du Seujet - Tél. 738 51 77

ANNE ANZI DIFFUSION

Décoration d'intérieur - Objets - Cadeaux

11, rue Etienne-Dumont 1204 GENÈVE
Tél. 022/310 64 33 Fax 022/312 19 37

ARTS ET BIJOUX PRIMITIFS
ARCHÉOLOGIE

OUTRE-MER

7, rue du Vieux-Collège Tél. + Fax 022 / 312 34 30
1204 Genève - Suisse ORA et NICOLAS ROSSIER

N U A N C E S

ARCHITECTURE D'INTERIEUR SA
Décoration • Mobilier • Tissus • Luminaires

5, rue Chausse-Coqs • 1204 GENEVE
Tél. 022 / 310 74 65 • Fax 022 / 310 74 81

BLANCHISSERIE TEINTURERIE
Mme M. Mori

repassage à la main - livraison à domicile
travail artisanal

Tranchées-Net
3, rue Charles-Bonnet
(près du Petit Palais)
Tél. 347 35 72
Ouvert de 8 à 18 h 30 et le samedi matin

Fouchault l'Opticien

5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE
1204 GENÈVE
TÉLÉPHONE (022) 310 22 11

DES MÉDIATEURS POUR RÉGLER LES CONFLITS DE VOISINAGE

(RJ) Les journées d'étude sur les Médiations de Quartier organisées par l'«Alternative 91» ont amené, dans un premier temps, quatre quartiers à tenter l'expérience. Ce sont la Jonction, les Grottes, les Acacias et la Vieille-Ville. Il s'agit, au début, de consulter sur ce sujet, des associations ou personnes susceptibles de s'intéresser à ces médiations. Dans un second temps, il s'agira de faire appel aux habitants du quartier qui souhaiteraient, moyennant une rapide formation, se lancer dans cette aventure sociale.

Il sera ainsi possible, par exemple, au lieu de déposer plainte pour un conflit de voisinage, de faire appel à l'un ou à l'autre de nos «sages» de quartier, pour négocier une conciliation.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à Madame Simone Gauthier, Tél. 311 99 03.

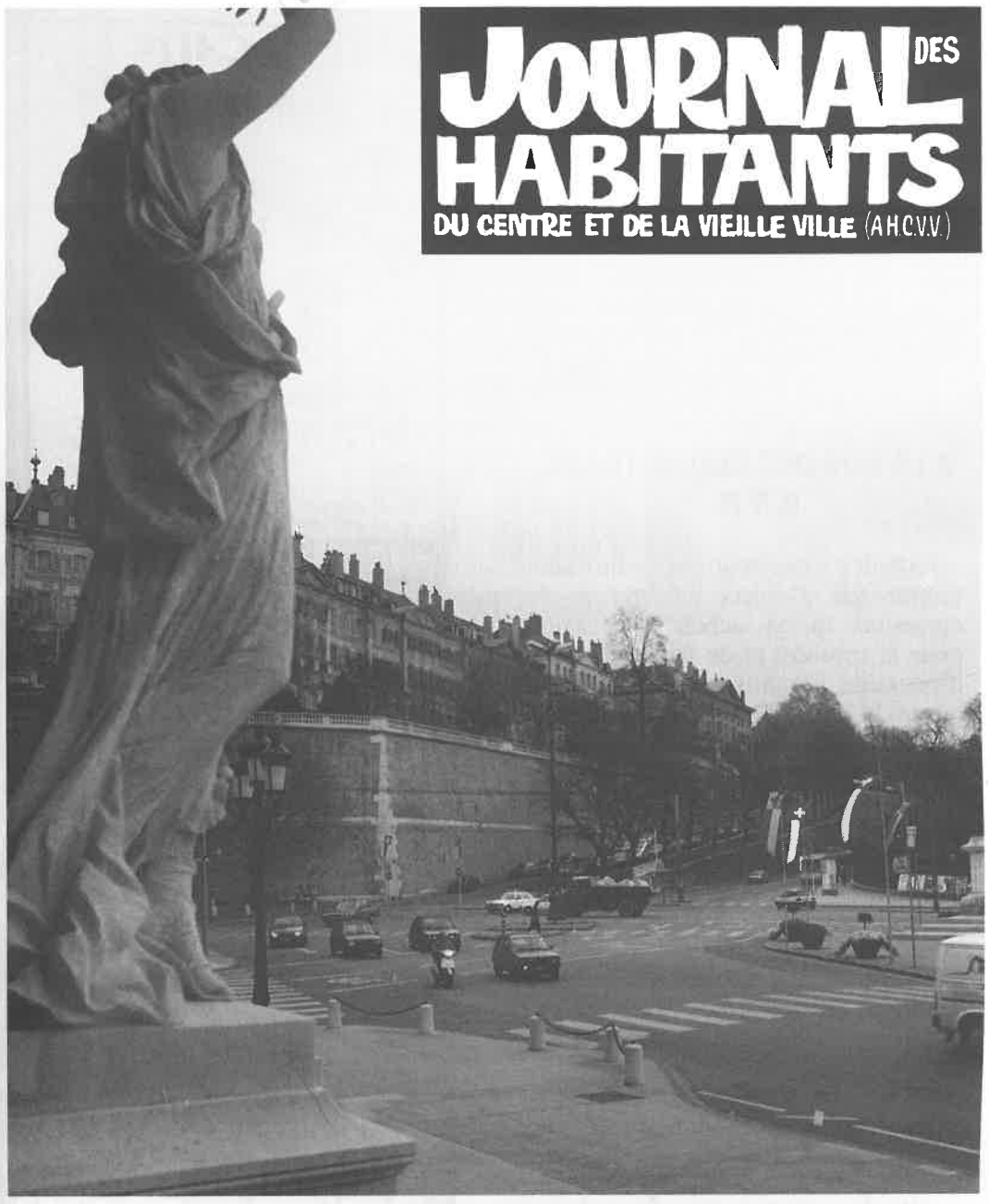

NUMERO 58 - DÉCEMBRE 1993 - Paraît 4 fois par an
Editeurs responsables: P.-Y. JORNOD, R. JUON, A. WISARD
Régie publicitaire: EPHF 10 Grand-Mézel 1204 - Tirage 7500 exemplaires - Tél: 347 06 22

EditORIAL

(AW) *Noël approche. Odeurs de sapin, mandarines et biscuits. Réjouissances aussi, malgré l'ambiance morose de mise à Genève. Et comme chaque année, on pensera cadeaux. A ce sujet, reparlons quartier: en ces temps économiquement difficiles, il est tentant de s'adresser à celui qui offre non pas le meilleur rapport qualité/prix, mais le prix le plus bas. Un regard quantitatif logique et hélas bien humain: je paie moins, donc je peux acheter plus.*

Une telle approche de la consommation renforce la concentration et pèse lourd sur les plus petits parmi les commerçants, qui comptent beaucoup sur le mois de décembre et les Fêtes pour étoffer leur chiffre d'affaires. Alors, à quelques francs près, et dans un souci de maintien de la diversité de nos commerces, ayons le bon réflexe: choisissons la qualité (du service et de l'offre) plutôt que la quantité.

Entre Pinocchio et Toys R US, entre La Joie De Lire et Eaux-Vives 2000, entre la dinde de Puzone et celle de Micarna, n'hésitons pas! Il serait trop ridicule de déplorer la transformation profonde des activités dans la Vieille-ville et le Centre, tout en étant parfaitement complices par nos comportements d'acheteurs!

Analysons, choisissons, tout en gardant à l'esprit la notion de qualité.

Joyeuses Fêtes, et Heureuse Nouvelle Année à tous. Et longue vie à une Vieille-Ville diversifiée!

JAB 1200 GE 3
Pour changement d'adresse:
AHCVV
CP 43, 1211 GE 3

BULLETIN D'ADHÉSION A L'AHCVV

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville:

Nom: _____

Adresse: _____

_____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.
CP 43, 1211 Genève 3

A LA RUE DES BELLES-FILLES, IL Y A...

(AS) Il y a une boutique de brocante (commerce d'objets anciens et de curiosités qu'on achète d'occasion pour la revente) et de fripes (revente d'occasion d'habits et de linge), qui ouvre le dimanche depuis quelques mois. Cet événement nous paraît intéressant, car, trop souvent, on entend dire que la Vieille-Ville est morte et déserte, particulièrement en fin de semaine; et il peut paraître étonnant qu'un magasin tente cette expérience.

Raymonde et Georges Audéoud faisaient les Puces depuis une dizaine d'années, quand ils ont ressenti le besoin de s'installer, de devenir sédentaires. Ils ont eu le coup de foudre pour cette arcade de la rue Etienne-Dumont, dont le loyer était abordable, et y ont commencé leur commerce en 1979 déjà. En effet, un magasin, contrairement aux Puces, permet une meilleure qualité et mise en valeur des objets, un meilleur accueil, et une activité plus régulière sous nos climats. Monsieur et Madame Audéoud offrent à leur clientèle du linge de maison et de corps, des vêtements, des chapeaux, de l'argenterie ancienne, de la vaisselle, des bijoux et des objets. Ils se fournissent auprès de particuliers, rachètent des successions – des lots plutôt que des pièces –, font les ventes aux enchères régionales. Ils ont appris leur métier en le pratiquant, en voyant, touchant, les objets, en visitant les expositions et les ventes et en lisant. Ils ont aussi appris beaucoup de choses de leurs clients.

Un dimanche que Raymonde faisait sa vitrine, elle s'est aperçue qu'il y avait beaucoup de promeneurs, alors que le lundi est un jour assez creux. Mais c'est Georges qui aime bien rester au magasin ce jour-là: les clients sont plus détendus, ils sont surpris et contents de trouver un magasin ouvert. En moyenne, durant un dimanche gris d'automne, il y a une trentaine de personnes qui entrent dans le magasin.

Elles n'achètent pas forcément, mais reviennent souvent en semaine. Pour les touristes, c'est une aubaine.

La clientèle de la Rue des Belles-Filles (à propos, quand se décidera-t-on enfin à rebaptiser cette rue?) est très mélangée: les jeunes se procurent plutôt des vêtements, des blouses de dentelle, de jolies tenues féminines, des chapeaux; les touristes et les personnes plus aisées achètent l'argenterie, la vaisselle; les gens de théâtre prennent des déguisements. Mais à la Rue des Belles-Filles, on trouve des bijoux, de petits objets, des cadeaux, pour quelques francs déjà.

Evidemment, pour ouvrir le dimanche, il faut remplir quelques conditions: l'entreprise doit être familiale, donc ne pas employer de personnel, elle doit fermer un jour complet en semaine et il lui faut demander une autorisation à l'Inspection du Commerce et du contrôle des prix.

Alors que j'étais tout récemment dans ce magasin, que je fréquente depuis de nombreuses années (combien de chemises de nuit en pur coton, brodées d'un monogramme, ai-je achetées ici?), un ami du quartier passe en voisin et la conversation tourne autour de la nouvelle boulangerie de la Grand-Rue: elle est chère et fermée le dimanche, dit-il. Sans commentaire. Sauf que, lorsqu'elle aura fait faillite, on dira, à la Ville et ailleurs, que c'est parce qu'il n'y a plus assez de clients dans ce quartier. Heureusement qu'il y a des gens qui ont des idées et le courage d'expérimenter, malgré les préjugés et les idées toutes faites, et merci à Raymonde et à Georges d'animer ainsi notre gris quartier.

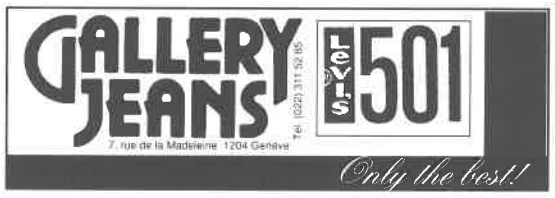

L'atelier d'architecte Michel PHILIPPON et Collaborateurs

la Madeleine
MAISON DES ENFANTS

La Délégation à la petite enfance

présentent

L'HABITAT

une exposition pour les enfants entre 2 et 7 ans

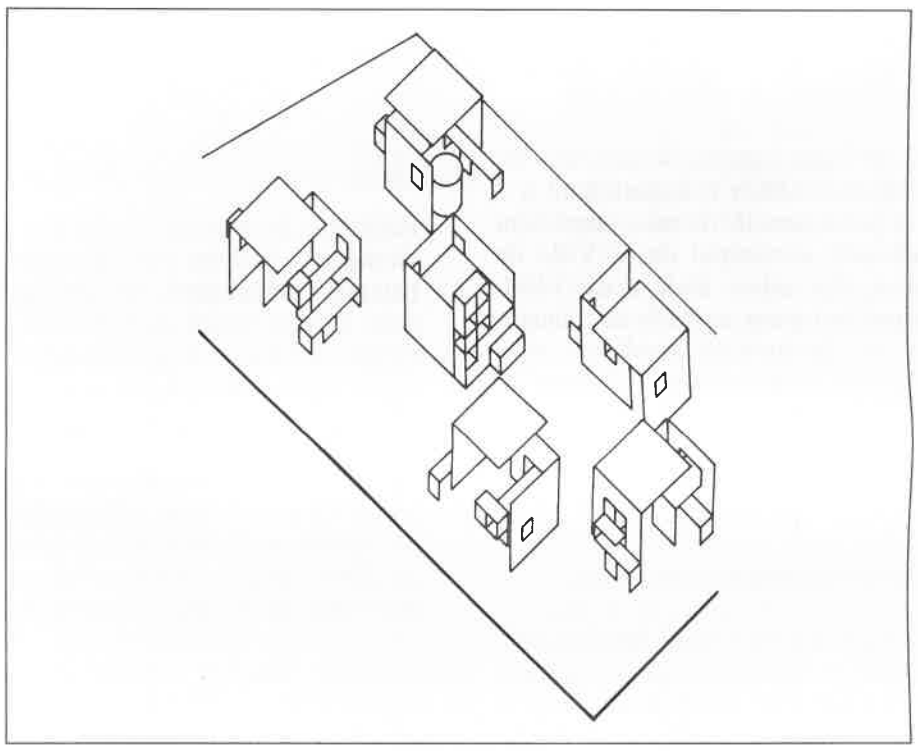

Découvrir de vraies notions d'habitat,
en jouant, se mouvant, touchant, regardant, construisant, dessinant...

Dates	:	du 15 novembre 1993 au 30 janvier 1994
Ouvertures au public	:	les mercredi, samedi et dimanche, de 14h00 à 18h00 (sauf du 25 décembre 1993 au 9 janvier 1994)
Prix d'entrée	:	5.- Fr. par enfant, 2,50 pour l'accompagnant
Réservation et renseignements	:	LA MADELEINE-Maison des enfants, Place de la Madeleine 16, 1204 GENEVE - Tél. 312.30.50 (+Répondeur)

COMITÉ:

Lors de l'Assemblée générale du 11 novembre dernier, le comité de l'AHCVV a été réélu au complet. En voici la composition. Nous rappelons à nos membres qu'un coup de fil est si facile... pour tout renseignement ou prise de contact: nous sommes là pour vous écouter et vous représenter. Le comité se réunit une fois par mois. Les séances de comité sont ouvertes à tout membre qui en fait la demande au préalable.

Alexandre WISARD (Président)	48, Tranchées	347.06.22
Nicole FALONY-LEIBER (Secrétaire)	19, Cité	311.69.17
Simone GAUTHIER (Trésorière)	17, Pélisserie	311.99.03
Roman JUON (Fêtes)	3, Tabazan	310.00.86
Nathalie MAGNENAT-FUCHS (Conseils juridiques)	5, Taconnerie	310.67.33
Alain GALLET (Fou du roi)	14, Tour-de-Boël	312.16.21
Jean-Daniel CANDAUX	24, Bourg-de-Four	310.47.25
Christian DE SAUSSURE	10, Granges	311.38.68
Ruth FIVAZ	10, Grand-Mézel	311.17.32
Carine HOFFMANN	3, Taconnerie	311.62.20
Marion JANJIC	14, Etienne-Dumont	310.41.05
Pierre-Yves JORNOD	12, Tour-Maîtresse	310.66.93
Cyrus MECHKAT	15, Charles-Galland	346.55.56
Alain NICOLLIER	16, Granges,	311.24.24
Madeleine ROUILLER	7, Calvin	311.31.52
Andrienne SOUTTER	4, St-Victor	346.69.40
Marie-France SPIELMANN	2, Calvin	310.81.81

LA FONDATION DES PARKINGS ET LA POLITIQUE DU STATIONNEMENT À GENÈVE

(PYJ) Il s'agit d'une fondation de droit public, indépendante de l'Etat, mais dont le président est cependant le chef du Département de Justice et Police. Elle vit encore aujourd'hui sur les subsides qui lui ont été attribués en 1970, lors de sa création (16 millions). La Fondation gère actuellement une vingtaine de parkings à Genève: 10 d'échange (Parquez et roulez: abonnement mensuel TPG et place de stationnement pour 70.- par mois!), 8 parkings pour habitants et 3 parkings pour visiteurs. Les parkings actuellement en chantier (dont Saint-Antoine) coûteront 50 millions de francs.

Il était fortement question, sous Bernard Ziegler, que le mandat de la Fondation soit étendu à la gestion de tout le stationnement à Genève, y compris le contrôle du stationnement (voir ci-dessous). Reste à voir si le nouveau chef du département confirmera cette option.

Le contrôle du stationnement

Actuellement, l'Etat assure directement le contrôle du stationnement, d'ailleurs très mal, comme chacun peut le constater. Une des raisons - outre l'absence de volonté politique - des lacunes de ce contrôle réside dans le blocage du personnel de l'Etat qui empêche l'engagement de contrôleurs en nombre suffisant pour assurer une réelle politique du stationnement à Genève. Il y a là une absurdité: actuellement, le stationnement (parcomètres) rapporte à peu près un tiers de ce que l'on pourrait attendre en multipliant simplement le nombre de places payantes par le nombre d'heures d'occupation quotidiennes.. Deux tiers donc des Genevois ne paient pas leur stationnement. Si un contrôle sérieux se faisait, environ 6 millions de francs supplémentaires pourraient être trouvés. Pourtant, tant que le contrôle est assuré directement par l'Etat, cet argent partirait dans les caisses générales de celui-ci. Un transfert à la Fondation, en revanche, permettrait à celle-ci d'engager librement du personnel en suffisance pour contrôler efficacement le stationnement. Les ressources dégagées, qui entreraient dans les caisses de la Fondation, permettraient de payer le salaire des contrôleurs et de créer de nouveaux parkings.

Vignette ou horodateur?

Depuis des années, l'AHCVV réclame l'introduction, dans chaque quartier de la Ville, de vignettes qui permettraient aux habitants de laisser librement leur voiture en stationnement dans des places à durée limitée, ce qui permettrait d'éviter l'usage des véhicules privés. La Fondation, dans l'hypothèse où elle serait chargée de la gestion du stationnement à Genève, préfèrerait mettre en place des horodateurs fonctionnant avec une carte magnétique. Le conducteur, une fois sa voiture garée, doit introduire le numéro de plaques de sa voiture dans l'horodateur, qu'il paie au moyen de sa carte. Si c'est un habitant du quartier, une somme réduite lui est demandée (on parle actuellement d'environ 1 franc par jour). Sinon, il paie 1 franc par heure, ainsi que la loi genevoise le prévoit, et son stationnement est limité à 1 heure et demie. Après ce délai, la carte n'est plus acceptée pendant un nouveau délai d'1 heure et demie. Seules donc sont acceptées les voitures des résidents et celles des visiteurs pour une courte durée. Fini les voitures tampons des pendulaires, installées de 8 heures du matin jusqu'à 18 heures. Si l'Etat confirme le transfert à la Fondation de la gestion du stationnement, les premières mises en application se feraient l'été prochain. Il faudra cependant plusieurs années pour que tous les parcomètres de Genève soient remplacés par les horodateurs.

Gratuité des TPG

Pour rendre attractif le centre ville aux visiteurs, tout en renonçant à en faciliter l'accès aux véhicules privés, l'AHCVV propose à tous les partenaires de la circulation à Genève (DJP, Fondation des parkings, TPG) d'**étudier la possibilité de rendre les transports publics gratuits dans un périmètre s'étendant environ à trois arrêts autour de la place du Molard**. Toute personne sortant de ce périmètre devrait comme aujourd'hui être en possession d'un titre de transport valable.

L'intérêt de cette proposition serait de rendre **attractifs** les nombreux parkings qui ceinturent déjà aujourd'hui le centre ville (Plainpalais, Villereuse, Seujet, Cornavin, etc.) en permettant aux visiteurs de parquer leur véhicule avant de pénétrer dans l'hyper centre. Elle serait une alternative à la création de nouvelles places (doublement du Mont-Blanc, place Neuve).

Le coût devrait être évalué, mais il nous semble minime: tout le trafic des transports publics vers l'extérieur de l'hyper centre resterait payant.

Combien de places en sous-sol?

L'objectif de la Fondation est de créer ou de gérer des parkings. Si elle bénéficie des ressources de tout le stationnement payant de Genève, on verra rapidement se construire des parkings de plus en plus nombreux. certains à la périphérie (parkings d'échange), d'autres pour les habitants, les troisièmes pour les visiteurs du Centre ville. M. Borel n'a pas su rassurer les membres de l'AHCVV quant à la quantité de parkings qui seraient créés: le risque existe nettement de voir se créer de nombreuses places pour permettre un meilleur accès au centre aux visiteurs et clients des commerces (places de courte durée). Une telle politique, qui n'est pas seulement celle de la Fondation, mais répond à un des objectifs du plan de circulation 2000, a tout pour nous inquiéter: quelle cohérence y a-t-il à augmenter l'accès au centre ville en voiture privée alors que des millions sont dépensés pour permettre une bonne desserte par les transports publics? Ceux-ci ne doivent pas être réservés aux seuls pendulaires, mais à tous ceux qui n'ont pas besoin de leur véhicule privé pour se déplacer. L'Association des habitants du Centre et de la Vieille Ville suivra avec vigilance cet aspect de la politique de la Fondation.

Parking de la Place Neuve et Alhambra

L'idée de bâtir un parking sous la place Neuve est très ancienne. cela fait longtemps que les commerçants des rues basses le réclament. Il est revenu à l'ordre du jour ces derniers temps suite à la proposition faite par M. Ziegler aux auteurs de l'initiative pour la création d'un parking à la place de l'Alhambra. Le chef du département de Justice et Police entendait proposer aux initiants d'abandonner leur projet en échange de la création d'un vaste parking sous la place Neuve. M. de Toledo a répondu récemment par la négative. Fidèle à sa funeste passion, il ne veut pas entendre parler d'un abandon de son enfant chéri. Position d'autant plus regrettable qu'**une étude menée par la Fondation des parkings** elle-même, donc peu susceptible d'être partiale, puisqu'elle a justement pour but d'en construire, aboutit à une conclusion formelle: **un parking sous l'Alhambra ne peut être envisagé, vu l'impossibilité de prévoir des accès normaux** (la rue de la Rôtisserie est un cul de sac).

Malgré le refus de M. de Toledo d'abandonner l'Alhambra, la Fondation a poursuivi les études préalables à la construction d'un parking sous la place Neuve dont les accès seraient situés des deux côtés du Conservatoire et qui pourrait accueillir quelque 700 voitures. Une étude d'impact préalable a été lancée dont les résultats devraient être connus prochainement.

D'après la Fondation, ce parking serait idéalement situé, puisqu'il complèterait une ceinture de parkings (Saint-Antoine et Mont-Blanc) tous à moins de 300 mètres du centre ville. Or, les études de la Fondation tendent à montrer que les Genevois se refusent à faire plus que cette distance à pied.

La position du comité de l'AHCVV, et elle rejoint manifestement celle qu'ont exprimés les auditeurs de M. Borel est plutôt négative: à moins de 200 mètres de la place Neuve, le parking de Plainpalais, actuellement déficitaire car sous-employé, ferait parfaitement l'affaire. Il suffirait à notre avis de le rendre plus attractif (voir encadré sur la gratuité TPG au Centre Ville). Quant au parking de l'Alhambra, les études de la Fondation ne font que renforcer notre refus: l'Alhambra mérite d'être sauvegardé; un parking à cet emplacement serait une aberration; la circulation sur l'ensemble de la Rotisserie doit prioritairement être limitée.

Parking Saint-Antoine

L'automne a été fertile en émotions à propos de ce chantier: découverte d'un mur du XVIe siècle en bien meilleur état que ce qui était attendu, remise en cause du projet de parking initial pour permettre la mise en valeur de ce mur, concours lancé par le DTP, rejet violent de la Ville de Genève de toute modification du plan initial, etc. L'AHCVV a organisé une conférence avec l'auteur du projet retenu par le DTP pour préserver le mur, puis une exposition à la Maison de Quartier avec le DTP. L'Assemblée générale du 11 novembre devait aboutir à un vote pour ou contre les nouveaux projets.

En définitive, M. Borel a d'emblée rassuré l'auditoire: la Fondation a pris la décision de poursuivre ses travaux en sous-sol en laissant provisoirement de côté la question du mur, ce qui laisse un délai d'environ une année pour faire des choix définitifs quant à l'aménagement du parking en surface et à sa hauteur définitive en-dessus du boulevard Jacques-Dalcroze. l'AHCVV peut donc prendre le temps d'étudier la question, de vous consulter, de vous présenter les options. Elle demandera d'ailleurs à être associée officiellement à cette réflexion.

Le projet Descombes

Suite à la découverte de la courtine, 4 architectes ont été mandatés pour étudier la mise en valeur de ce mur dans le futur parking. Un projet a été retenu à l'issue de cette étude, celui de M. Descombes. Il propose **d'abaisser le niveau supérieur de la promenade Saint-Antoine de 3.50 mètres** par rapport au niveau antérieur aux travaux, c'est à dire à un niveau intermédiaire entre la promenade et le boulevard Jacques-Dalcroze. Il a abouti à cette conclusion après avoir longuement écouté les archéologues qu'il a décidé de prendre au sérieux, et parce qu'il refuse l'idée qu'un projet de la dimension du parking Saint-Antoine puisse être dissimulé à la vue comme s'il n'existait pas. Selon lui, esthétiquement, il serait intolérable de faire semblant, de recréer la promenade d'antan comme si de rien n'était, en masquant purement et simplement l'intervention des architectes et bâtisseurs contemporains. Par ailleurs, un mur comme celui qu'on a découvert, par son ampleur (100 mètres sur 7) comme par son intérêt historique ne peut être considéré comme un objet banal: il est digne de respect et doit être mis en valeur.

M. Descombes reconnaît cependant qu'à ce stade, **son projet n'est encore qu'exploratoire**: il reste ouvert aux questions, aux réflexions, avant l'élaboration de plans définitifs.

Satellite-DENNER

Votre détaillant privé - Articles de marque au prix DENNER
Produits frais du jour de la région
4-6, rue Chausse-Coq - 1204 Genève - Tél. 311 03 10
Gérant: Monsieur JAQUIER
Heures d'ouverture: Lundi 14h00 - 19h00
Mardi-vendredi 09h00 - 19h00 – Samedi 09h00 - 16h00

LES MOINS DE L'AHCVV

(-) Circulation à Longemalle

La situation n'est pas fameuse, les règles de circulation ne sont pas souvent respectées. Le DJP a pris l'engagement de procéder à une évaluation "d'ici l'été 93". On attend toujours.

(-) Débat sur l'avenir de l'Alhambra

A l'automne 92, le PDC Ville de Genève organisait une soirée-débat sur ce thème. Nous eûmes donc le privilège d'apprécier l'arrogance et la fierté mal placée du principal promoteur du projet de démolition, M. Jean de Tolédo, adversaire incontournable pour tous ceux qui sont attachés au maintien de la Salle de l'Alhambra.

(-) Zones piétonnes à la genevoise

Genève gagne...à faire connaître ses formidables rues piétonnnes aux autres villes de Suisse, elle qui croit toujours avoir une longueur d'avance!

On n'y a en effet jamais trouvé autant de circulation privée, et autant de parking sauvage.

A tel point que certains jours, il y a plus de voitures garées rue de Rive qu'à celle du Vieux-Collège, en toute impunité bien sûr.

(-) Lobbyisme

Il y a 2 ans à peine, 4 membres du comité de l'AHCVV, appartenant à 4 partis politiques différents, siégeaient au Conseil municipal de la Ville de Genève. Le relais était donc idéal. Aujourd'hui, pour cause de déménagement ou de lucidité soudaine, trois d'entre eux ne peuvent plus assurer ce relais, et seule notre amie Marie-France Spielmann a le courage de rester sur les bancs du Législatif communal. Merci!

(-) Logement-spéculation

Le marché s'est assaini, les têtes sont tombées. A l'exemple du promoteur Gérald Ventouras, très actif dans le quartier. Sa faillite englobe: le 14 Cours des Bastions, le 3 rue de la Cité, le 18 Cours des Bastions, le 10 rue de l'Hôtel-de-Ville, le 16-18 rue de la Pélisserie, et une partie du 9 rue des Granges. L'ardoise est salée pour les banques créancières, et encore plus pour le tissu social de la Vieille-Ville, que la multiplication de ce genre d'opérations spéculatives a mis en lambeaux.

Mais pas de défaitisme, Genève gagne (méthode Coué).

Si le marché immobilier s'assainit, les prix, eux, restent stables. Difficile de trouver un 5 pièces familial à moins de 2300.- dans la Vieille-Ville, à part peut-être dans quelques immeubles gérés par des institutionnels (Ville de Genève, Hospice général). Plusieurs familles bien intégrées dans la vie (associative) du quartier s'en vont, faute de place (nouvelle naissance) ou vu le loyer exigé en cette période de crise économique...

RAPPORT DU PRÉSIDENT

En reprenant la tête de l'AHCVV il y a tout juste une année, épaulé par un comité de 17 personnes, j'avais axé notre action sur le développement de la qualité de la vie dans notre quartier, avec en point de mire le retour à une certaine mixité entre habitat et commerce.

Je me proposais de multiplier les contacts entre les différents acteurs de la vie de quartier, dans le sens d'une plus grande et efficace collaboration.

Hélas, quelques semaines ne s'étaient pas écoulées que le nouveau schéma de circulation la fameuse 3e boucle que l'AHCVV appelait de ses vœux depuis de nombreuses années – rallumait les passions!

Des annonces parues dans les quotidiens genevois, au prix fort, et sous la responsabilité de l'Association de la Haute-Ville, nous prédisaient l'apocalypse! En cas de mise en place de la 3e boucle, la drogue, l'insécurité et la faillite avec son corollaire le chômage, devaient s'abattre sur nous. Tout cela résumé par un autocollant bordant la vitrine de certains commerces, portant un message tout en finesse: «NON À LA MORT DE LA VIEILLE-VILLE, OUI À LA CIRCULATION».

La fin de l'année calma les esprits, et en mars de la nouvelle année, le chantier des SIG rendit obligatoire l'accès à la Vieille-Ville par la montée de la Tertasse.

Aujourd'hui, avec le recul nécessaire, force est de constater que non seulement les plus sombres prédictions ne se sont pas réalisées, mais qu'en plus deux nouveaux commerces se sont installées dans la Grand-Rue, la boulangerie «Au vieux Four» et le Musée d'art asiatique de notre ami M. Nguyen, que nous avions soutenu en son temps.

Avec cet exemple d'une querelle proche de l'infantilisme, développée par certains commerçants, je voulais montrer les difficultés que l'on peut rencontrer dans la poursuite d'un objectif nécessitant un dialogue entre partenaires théoriquement adultes!

Je peux tout de même affirmer que sur un plan plus général, le bilan de cette première annéle est positif. Plutôt que de vous infliger la liste exhaustive des actions entreprises par le Comité, je me bornerai à mettre en lumière quelques facettes de nos activités, avec des résultats tantôt positifs (+), tantôt négatifs (-).

LES PLUS DE L'AHCVV

(+) L'AHCVV plaît!

Beaucoup de nouvelles adhésions, qui compensent largement les membres qui quittent le quartier.

Avec plus de 315 membres inscrits à mi-novembre, l'AHCVV demeure la plus grande Association d'habitants du canton.

(+) Happy Birthday Denner

Après que la COOP, malgré son rôle social et son bilan annuel positif, eut fermé boutique, les habitants réclament, et obtiennent, l'installation d'un nouveau supermarché dans le secteur. Le DTP fournit les locaux, et un jeune gérant, M. Christian Jaquier, se jette à l'eau et installe un satellite Denner à la rue Chausse-Coq.

Il ne compte pas ses heures, et donne suite aux vœux de la clientèle. Aujourd'hui le résultat est là: ce commerce affiche un bilan réjouissant, qui dépasse les prévisions de son responsable! Les habitants ont joué le jeu, et ont bien mérité que l'AHCVV (merci à notre incontournable ami Roman Juon!) se décarcasse pour faire aboutir le projet.

(+) Les fêtes dans la Vieille-Ville

L'AHCVV a délégué ses compétences en matières d'animation et de fêtes à la MQCC. Elle continue cependant à organiser le traditionnel Bal de l'Escalade le samedi soir sous l'Ancien arsenal (Canons), et participe à la fête de la Vieille-Ville en septembre.

(+) Les enfants de l'AHCVV se portent bien

La Maison de Quartier Chausse-Coq, l'Association de la Madeleine (garderie d'enfants, halte-garderie), l'Association des Parents d'élèves du Centre-Ville: voilà 3 bébés de l'AHCVV devenus aujourd'hui adultes et autonomes! Ce sont en effet des membres de notre actuel comité qui sont à l'origine de la création des ces associations, témoins de la vivacité et de l'engagement bénévole des habitants du centre ville dans la vie de leur quartier. Au moment où certains politiques caressent les bénévoles dans le sens du poil (ça ne coûte pas cher et peut rapporter gros... en voix), cela mérite d'être relevé.

(+) Médiation Rue Chausse-Coq

A l'initiative de l'AHCVV, les habitants, les artisans et les commerçants de la rue Chausse-Coq se sont réunis à plusieurs reprises pour améliorer le statut de leur rue. Un projet d'aménagement est né de cette réflexion, projet qui va faire l'objet d'une procédure en autorisation et d'un essai avec bilan préalable à tout aménagement définitif.

La concertation vaut mieux que la confrontation!

OBJECTIFS 94 POUR LE COMITÉ

- Redevenir une force de proposition
- Surveiller et exiger le respect de l'Etat de droit, le respect des lois en matière de circulation, parcage, logement.
- Soutenir l'animation et la valorisation de l'Alhambra. Des barbares veulent s'en prendre à ce qui est d'ores et déjà redevenu un pôle culturel et affectif du centre ville, voire de la ville tout entière! Le succès de la «Lanterne magique» (ciné-club pour enfants) le confirme.
- Renouveler le contact avec nos membres, en restaurant les soirées conférence-débat 3 à 4 fois par an. La prochaine est fixée à mars 1994.
- Améliorer les finances de l'Association: on tourne juste!

Au boulot!

Alexandre Wisard
Président

BAL ESCALADE
Samedi 11 décembre 1993
dès 21 heures
AUX CANONS

MACompo
Photocomposition PAO
Réalisation et création
de travaux de mise en pages, logos,
publicité, mailing etc...
Cours PAO
XPress, Photoshop, Freehand, Illustrator
Tél. (022) 738 51 77

Boulangerie - Pâtisserie – Café-Bar
AU VIEUX FOUR
Mercredi 22 décembre, le Père Noël sera là avec un goûter pour les enfants, à partir de 14 h
26, Grand-Rue 1204 Genève

Le comité vous souhaite une très Bonne Année 1994

HABILLE
LES ENFANTS DE O À 12 ANS
Place du Perron 1204 Genève
Tél. (022) 312 33 13